



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER ALSACE MARDI 14 JANVIER 2025

Le Mardi 14 Janvier 2025 à 18h30, les Conseillers du quartier Alsace se sont réunis dans la salle Gustave-Eiffel, 6 bis rue Parfait-Jans.

Présents :

Élue : Laurence Bourdet-Mathis, Adjoint déléguée du quartier Alsace

Conseillers de quartier : Kokoé AYITE, Hafedh BEN LAKHAL, Lauralee BERTON, Marie-Paule BLADIER, Michelle DUPORTE, Isabelle FERRAN, Valérie GREGORI, Mireille JEANNOT, Olivier KIRITCHENKO, Louisa MEZREB, Nicole PILLOT, Ayumi SILVA, Ereil TANGUY, Allison WELFRINGER

Absents excusés : Emaline BAREAU, Jérôme DRON, Teddy LEGUILLIER, Rodolphe MASSON, Maryse SARFATI-CANGELOSI

Absents : Christian DECROIX

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Points relatifs à la Ville de Levallois

- a. Projet inter-quartiers

2. Points relatifs au quartier Alsace

- b. Accompagnement des jeunes
- c. Sécurité

3. Questions / Réponses

4. Clôture de la réunion.

Madame Laurence BOURDET-MATHIS souhaite la bienvenue aux Conseillers de quartier et introduit la séance.

1. Points relatifs à la Ville de Levallois

a. Projet inter-quartiers

Madame le Maire a pris connaissance des propositions de projets des 4 Conseils de quartier émis lors de la réunion en Inter-quartiers.

Ces derniers lui semblent intéressants ; ses choix se sont portés sur 3 d'entre eux, et voici ses retours :

→ *Les Olympiades, compétition inter-quartiers (proposé par le quartier Alsace)*

Proposition de mettre en place des équipes de quartier lors de l'événement "La Levalloisienne".

En effet, si nous voyons qu'il y a une volonté de s'affronter entre quartiers, nous pouvons développer.

→ *Parcours "flânerie" (proposé par le quartier Alsace)*

Sujet à approfondir avec Xavier Théret, Directeur du Service des *Archives municipales*, qui organise déjà un parcours historique.

De par son expérience, il pourrait vous accompagner dans ce projet.

→ *Artistes amateurs dans la rue (proposé par le quartier Jean-Zay)*

Proposition de créer des œuvres éphémères.

Nous pourrions imaginer de le coupler avec le parcours "flânerie" afin d'y intégrer des œuvres éphémères.

2. Points relatifs au quartier Alsace

a. Accompagnement des jeunes

- *Accompagnement des jeunes du quartier en recherche d'un stage de 3^{ème} : comment le mettre en place, quel soutien de la mairie dans l'organisation ?*

Le Service *Espace Jeunesse*, est en liens étroits avec les 3 collèges publics de la ville.

Il est systématiquement averti par les Chefs d'établissements lorsqu'un élève est en difficulté, afin de lui trouver un stage. Dans ce cas, le Service trouve toujours une solution, soit auprès des différents Services de la Ville, soit auprès d'entreprises ou commerces de proximité.

En outre, l'équipe de *l'Espace Jeunesse* intervient en début d'année au collège Jean-Jaurès auprès des classes de 3^{ème} sur ce sujet (méthodologie de recherche, lettre de motivation et CV).

Pour information, les stages de découverte de 3^{ème} ont déjà eu lieu pour cette année scolaire : collège Danton en novembre, collèges Jean-Jaurès et Louis-Blériot fin décembre. Reste le collège privé Saint-Justin, qui a son propre réseau.

- *Est-ce que la Mairie peut prévoir la parution d'un article dans l'Info-Levallois, afin d'informer en amont les parents que les élèves peuvent être orientés par l'Espace Jeunesse ?*

Oui tout à fait c'est envisageable et nous prenons bonne note de cette proposition.

- *Des parents peuvent-ils proposer de prendre des stagiaires dans leur entreprise ?*

Oui à condition que le collège où est scolarisé l'enfant valide la demande et établisse la convention de stage.

- *Il serait bien que les stages aient lieu en milieu d'année et non pas en tout début, car les élèves viennent de faire leur rentrée et n'ont pas encore acquis assez d'expérience.*

Chaque établissement est libre de planifier le stage obligatoire "d'observation" de 3^{ème} à la date qu'il souhaite ; dans la grande majorité des cas, il a lieu à la fin du 1^{er} trimestre.

b. Sécurité

- *Insécurité rue Jules-Verne, notamment au N° 7, où les "désossements" et vols de véhicules sont de plus en plus réguliers. Certes la mairie a dit qu'il fallait mettre des caméras, mais cela ne résout pas le problème. Les résidents sont en discussion avec le Syndic pour trouver des solutions, mais la mairie a-t-elle aussi des propositions : rondes policières ou autres ? Il s'agit d'une question des habitants de la résidence qui sont excédés !*

Nous vous rappelons que tout ce qui est du privé doit être réglé par le Syndic !

L'ajout de caméras permettra une meilleure prévention des actes délictuels.

Pour preuve, la publication récente de Madame le Maire qui précise que, grâce à celles-ci et au Centre de Supervision Urbain de Levallois, dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 janvier, les agents présents au CSU ont détecté un individu tentant d'ouvrir des véhicules en stationnement. Leur vigilance a permis de prévenir leurs collègues de la brigade de nuit présents sur le terrain, qui ont interpellé l'individu.

Cette problématique des véhicules visités ou vandalisés de nuit sur la voie publique, fait partie des points de vigilance de la Police municipale.

Nous ne relâchons pas nos efforts !

3. Questions / Réponses

- *Rue d'Alsace, vers 23h, nous pouvons remarquer qu'il y a encore beaucoup de jeunes mineurs qui sont dehors, et cela provoque, de ce fait, beaucoup de nuisances. Peut-on envisager qu'ils soient mis en relation avec des médiateurs ?*

Ce sujet a déjà été évoqué à plusieurs reprises dans les Conseils de quartier et malgré tous les efforts de la Ville et la mise en place de médiateurs, ce dispositif s'est révélé peu efficace.

Nous vous confirmons que la Police municipale fait de nombreuses rondes et nous pouvons constater une très large amélioration de fréquentation dans le quartier, ainsi que les relations entre les policiers et les jeunes qui semblent s'apaiser.

Des unités départementales ont également pour consignes de renforcer les surveillances sur Levallois.

Se pose également la question de la responsabilité parentale. S'il est constaté qu'un jeune est à la dérive, ses parents peuvent se faire aider et prendre contact avec la Ville qui va les accompagner, mais il n'est pas question de ce type de jeunes. Les adolescents n'ont pas à être dehors en semaine à 23h. Les parents se doivent d'être responsables des actes de leur enfants. Il faut également communiquer sur ces faits pour faire changer les choses. Si un enfant commet des délits ou des troubles à l'ordre public et à plusieurs reprises, ses parents peuvent être sanctionnés.

Madame le Maire avait décidé d'agir au niveau des parents de certains contrevenants mineurs, en leur adressant un courrier pour les informer des faits. Des actions sont également menées par le bailleur *Rives de Seine Habitat agence de Levallois*, afin que des procédures d'expulsion soient éventuellement envisagées.

Nous vous rappelons qu'un important accompagnement des jeunes est fait dans les centres d'activités. De nombreuses opportunités sont mises à disposition des jeunes volontaires, certains ont par exemple pu partir à l'étranger grâce à la Ville, participer à des activités par le Club Ados...

Laurence Bourdet-Mathis indique que la *Direction des Affaires scolaires* est en train de mettre en place un guide dématérialisé destiné aux parents, dès l'entrée des enfants en maternelle, afin qu'ils prennent connaissance des activités qui leur sont proposées et de répondre aux questions louables.

Il pourrait être également envisagé ce même système pour les jeunes, afin de les informer des activités et actions proposées par la Ville, ainsi que des dispositifs de l'État et du Département, pour l'ensemble de cette tranche d'âge. Ils peuvent également se rendre à *l'Espace Jeunesse*, dont l'équipe est à leur disposition pour les orienter.

- *Est-il possible de revoir la signalisation pour indiquer où est située la Maison France-Services ?*

Oui tout à fait, nous prenons bonne note de votre remarque.

- *Nous aimerions qu'il y ait une animation dans notre quartier pour la Fête de la musique. Elle pourrait se situer sur la Place Pierre-Tchernia, devant le cinéma Pathé ?*

Cela peut être envisagé mais avec quelques contraintes :

- Notamment en bloquant l'accès de certaines rues, en prévoyant un dispositif avec des agents de la Police municipale...
- Cette place appartient à l'Oréal et à So-Ouest.

Nous vous proposons que vous avanciez sur votre projet et que vous nous le présentiez.

- *Autre projet d'animation : une Conseillère indique avoir contacté des associations, pour savoir si elles étaient intéressées pour faire un enchaînement d'artistes dans la rue sous forme de circuit.*

Laurence Bourdet-Mathis rappelle qu'il ne faut pas oublier que nous sommes en plan vigipirate renforcé et qu'il peut y avoir un "vice".

Nous vous proposons de bien construire votre projet et de nous le soumettre.

4. La prochaine réunion aura lieu le MARDI 8 AVRIL 2025.

Madame Laurence BOURDET-MATHIS clôture la séance.

RAPPEL !

Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières.

En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé.

Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.

CONTACT

conseilsdequartier@ville-levallois.fr
Service Gouvernance et Démocratie locale
Hôtel de Ville - Place de la République
92300 Levallois